

D 493 GUATEMALA: NOMBREUX PAYSANS TUES A OLOPA

La sauvagerie des forces de l'ordre contre les paysans démunis du pays ne se ralentit guère (cf. DIAL D 452, 462 et 466). C'est au tour des habitants de la région d'Olopa de connaître la répression: les victimes se comptent par dizaines au cours des dernières semaines, témoin le texte de la déclaration ci-dessous. Parmi les victimes on compte plusieurs catéchistes. On notera en particulier la gravité des accusations portées sur les actes de barbarie pratiqués par les militaires incriminés contre les femmes et les enfants.

(Note DIAL)

APPEL DES PAYSANS DE LA REGION D'OLOPA

Nous les paysans des hameaux d'El Rodeo, Amatillo, Agua Blanca, El Camalote, Tunoco, Carrizalito et d'autres de la commune d'Olopa (Chiquimula), nous venons vous faire connaître les souffrances de tous les gens pauvres de la région. Depuis l'année dernière et jusqu'à maintenant la répression s'est abattue sur nos familles. La Gendarmerie mobile (Policía Militar Ambulante - PMA) de Monteros, Esquipulas, a assassiné plus de cent paysans, dont quinze femmes et quarante enfants.

Les propriétaires terriens Cesar Lemus et Domingo Interiano qui ont la PMA à leur service, veulent nous prendre nos terres au moment des récoltes. Actuellement ils nous empêchent d'y aller pour la récolte du café et du haricot; ils nous la volent pour la vendre. Ils installent des clôtures et font pâturer le bétail dans nos champs alors que les terres sont à nous. Nous avons les documents pour le prouver.

La situation a empiré et elle est devenue encore plus triste pour nous depuis le 8 septembre de cette année. A cette date, sur l'ordre des propriétaires terriens, la gendarmerie a pris huit paysans chez eux. On les a retrouvés peu après noyés dans la rivière ou pendus dans leur propre maison.

Le 26 septembre, la gendarmerie est revenue. Elle a embarqué quinze autres paysans. Le lendemain, le 27, le maire auxiliaire Francisco García s'est rendu chez le juge d'Olopa pour le mettre au courant et pour demander que les cadavres soient identifiés avant de les enterrer. Mais dans la nuit suivante, il a été enlevé de son domicile et tué. Nous ne pouvons même pas enterrer nos morts. On a même déjà vu des paysans manger des chiens et des corbeaux, comme si c'étaient pas des gens.

Nous voulons dénoncer aussi la façon sauvage et criminelle de la PMA dans la répression contre nous. Quand ils arrivent dans nos maisons, ils saisissent les enfants et du genou ils leur brisent la colonne; ils pendent les femmes; ils noient les hommes dans la rivière ou ils les tuent à coups de fusil. Ensuite ils mettent le feu à nos maisons et à nos plantations.

A cause de la répression, les hameaux de Zarzal, Piedra Amolar et Amatillo ont été complètement abandonnés, soit parce que les paysans ont été tués soit parce qu'ils ont dû s'enfuir vers la côte ou à El Petén pour pouvoir travailler. C'est là l'intérêt des propriétaires terriens et de la gendarmerie qui est à leur service. Ils veulent qu'on désespère et qu'on quitte nos terres pour qu'ils puissent y mettre leurs bêtes.

Si nous dénonçons cette répression c'est parce que nous voulons que toutes les organisations populaires dénoncent aussi cette répression que les paysans d'Olopa subissent, puisque nous n'avons pas d'autres moyens de faire entendre notre voix. Dans nos villages les autorités sont au service des propriétaires terriens. C'est pour ça qu'elles ne nous écoutent pas et qu'elles noient le poisson.

Nous voulons aussi demander au peuple de Guatemala son soutien puisque la répression qui s'abat sur nos hameaux c'est tout le peuple pauvre de Guatemala qui la subit.

Guatemala, le 22 novembre 1978

Liste de quelques-uns des paysans assassinés par la Gendarmerie mobile au cours du mois de septembre 1978:

le 9 - Isauro López	le 26 - Isidiro Harnández
Máximo López	Benito García
Marcial López	Andrés Méndez
Saturnino López	Juana García
Margarito García	María García
Justo Vásquez	Antonio Mejía Díaz
	Bernardo Mejía
le 27 - Francisco García	Salvador Ramírez
	Natividad Ramírez
	Juan García

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel TARIF 1978: France 160 F - Etranger 185 F (voie normale)
(par avion: tarif sur demande)

Directeur de publication: Charles ANTOINE

Imprimerie DIAL

Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441